

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La consommation de données mobiles a plus que triplé en cinq ans

Bruxelles, le 14 juillet 2025 – Le rapport statistique annuel de l'IBPT concernant le marché des communications électroniques et de la télévision montre que la demande de connectivité de données mobiles continue de croître : en 5 ans, le nombre de cartes SIM de particuliers avec utilisation active de données (hors M2M¹) a augmenté de 15 %. Parallèlement, on observe une explosion de la consommation de données mobiles via ces cartes SIM. La consommation mensuelle moyenne de données mobiles chez les utilisateurs résidentiels a ainsi plus que triplé au cours de la même période, passant de 3 Go par mois en 2019 à 10,1 Go en 2024. L'accès au réseau 5G est désormais presque universellement disponible, bien que 17,9 % seulement du trafic de données des opérateurs de réseaux mobiles passe par la 5G.

Le nombre de cartes SIM de particuliers avec utilisation active de données (hors M2M)² est passé à 11,58 millions en 2024, soit une augmentation de 15 % en 5 ans (10,04 millions en 2019). Dans le même temps, la consommation mensuelle moyenne de données mobiles est en augmentation sur les marchés résidentiel et non résidentiel, mais reste nettement plus élevée chez les utilisateurs résidentiels. Ces derniers ont consommé l'année dernière en moyenne 10,1 Go par mois, contre seulement 3 Go par mois en 2019. Sur le marché non résidentiel, une moyenne de 8,4 Go a été consommée en 2024.

Non seulement les particuliers ont un besoin croissant de données mobiles, mais les appels mobiles ont également été très nombreux en 2024. Les abonnés des opérateurs de réseaux mobiles belges comptabilisent ensemble 20,2 milliards de minutes d'appel. Sur ce total, 14 milliards de minutes concernent le marché résidentiel, soit 2,6 milliards de minutes de plus qu'en 2019. Cela se traduit par une moyenne de 148 minutes par carte SIM active et par mois, contre 126 en 2019. En revanche, les SMS sont en chute libre : en moyenne, 60 SMS ont été envoyés par mois par carte SIM résidentielle active en 2024, contre 152 en 2019.

Les cartes prépayées sont de moins en moins utilisées. Fin 2024, 11,8 % des cartes SIM (1,5 million) avaient un contrat prépayé, tandis que 88,2 % (11,2 millions) avaient un abonnement (contrat postpayé). Un peu moins de la moitié d'entre elles, 5,28 millions, sont vendues en combinaison avec un service de télécommunications fixe. Ces cartes SIM convergentes représentent désormais 47 % du nombre total de cartes postpayées, soit une augmentation de 1 pp par rapport à l'année précédente.

¹ M2M ou machine à machine, la technologie qui permet aux appareils d'effectuer des actions ou d'échanger des données entre eux sans intervention humaine.

² Une carte SIM d'un particulier avec utilisation active des données est :

- une carte SIM avec un abonnement pour la voix et les données utilisée au cours des 3 derniers mois pour une connexion de données IP ;
- une carte SIM avec un abonnement « data only » (modem/dongle ou pack de données) est toujours considérée comme active dans le cas de cartes postpayées et ne l'est que si elle a été utilisée activement au cours des 3 derniers mois dans le cas de cartes prépayées.

La part des offres groupées convergentes (combinant les services fixes et mobiles) dans le chiffre d'affaires de détail total généré par les services sur le marché résidentiel est passée de 45 % à 49 %. Les offres groupées restent généralement une source importante de revenus pour les opérateurs. En 2024, les clients possédant une offre triple play ont dépensé en moyenne 77,5 euros par mois (+3,8 euros). Les clients possédant une offre quadruple play ont dépensé davantage avec une moyenne de 100,1 euros/mois (+1,7 euros).

Les résultats de la dernière comparaison des tarifs des services mobiles, qui datait de juin 2005, ont montré que les faibles prix de lancement de DIGI, le quatrième opérateur mobile, avaient déclenché une nouvelle dynamique tarifaire. Plus que jamais, les consommateurs ont intérêt à comparer régulièrement et de manière proactive les offres disponibles, par exemple, en utilisant le simulateur tarifaire en ligne de l'IBPT [meilleurtarif.be](https://www.ibpt.be/meilleurtarif.be). Il peut ainsi s'avérer utile de vérifier les besoins réels et de passer éventuellement à une offre plus limitée - qui répond également à ces besoins – mais à un prix inférieur.

Changer de plan tarifaire ou d'opérateur peut donc se traduire par des économies substantielles. En ce qui concerne le taux d'attrition, il a été constaté en 2024 que 1 102 751 numéros mobiles avaient été portés dans le cadre d'un changement d'opérateur, ce qui correspond à 8,7 % du nombre total de cartes SIM actives.

La technologie de réseau 3G est progressivement abandonnée pour se concentrer sur le développement de la 4G et surtout de la 5G. Début 2024, 87,5 % des ménages belges avaient accès à la 5G. Une bonne année plus tard, en février 2025, ce pourcentage était déjà passé à 99,78 %.

En 2024, seulement 1 % du trafic de données des opérateurs de réseaux mobiles passait encore par le réseau 3G. Le réseau 4G reste le réseau le plus utilisé, mais son utilisation tend à diminuer : de 91,6 % en 2023 à 81,2 % en 2024, ce qui est compensé par le gain de terrain de la 5G³ : une augmentation de 7 % sur une base annuelle pour atteindre 17,9 %.

L'abandon progressif de la 2G n'est pas à l'ordre du jour pour le moment. Cette technologie reste importante pour les connexions IoT. Ces dernières connectent des objets physiques à l'internet et collectent et échangent des données. Leur taux de croissance atteint pas moins de 21 % par an, ce qui porte leur nombre total à plus de 9 millions.

Plus de la moitié des connexions IoT utilisent un réseau mobile autorisé, soit 5,54 millions. Dans ce groupe, 48,7 % utilisent la 2G, ce qui représente une baisse significative par rapport aux 66,8 % de l'année précédente. Le nombre de connexions IoT via la 5G reste limité avec environ 17 000 connexions, ce qui ne correspond qu'à 0,3 % du total.

Contrairement au segment fixe qui connaît une baisse, le chiffre d'affaires généré par les communications électroniques mobiles tend à rester stable à 3,53 milliards (+0,1 % sur une base annuelle). Proximus SA (Scarlet compris) conjointement avec Mobile Vikings et Orange/VOO voient leur chiffre d'affaires augmenter et parviennent à accroître leur part de marché de 1,5 et 0,1 pp respectivement. Telenet, en revanche, enregistre une perte de chiffre d'affaires et de parts de marché (- 1,5 pp pour s'établir à [20-30] %).

Le 16 juillet, nous publierons le rapport annuel sur les chiffres du marché des communications électroniques (2024).

LIENS UTILES :

Liens vers les pages dédiées aux résultats de la comparaison mobile Q2 2025 :
<https://www.ibpt.be/consommateurs/comparaison-nationale-2025---mobiles>

³ Les données 5G ne fournissent pas d'informations sur la qualité des services auxquels l'accès est fourni.

Pour plus d'informations :



Jimmy Smedts | Porte-parole

Institut belge des postes et télécommunications
Boulevard du Roi Albert II 32 bte 10 | 1000 Bruxelles
T +32 2 226 88 22 | **M** +32 478 63 91 82 | **www.ibpt.be**

